

LE PROJET ÉOLIEN DE MÉRY-LA-BATAILLE

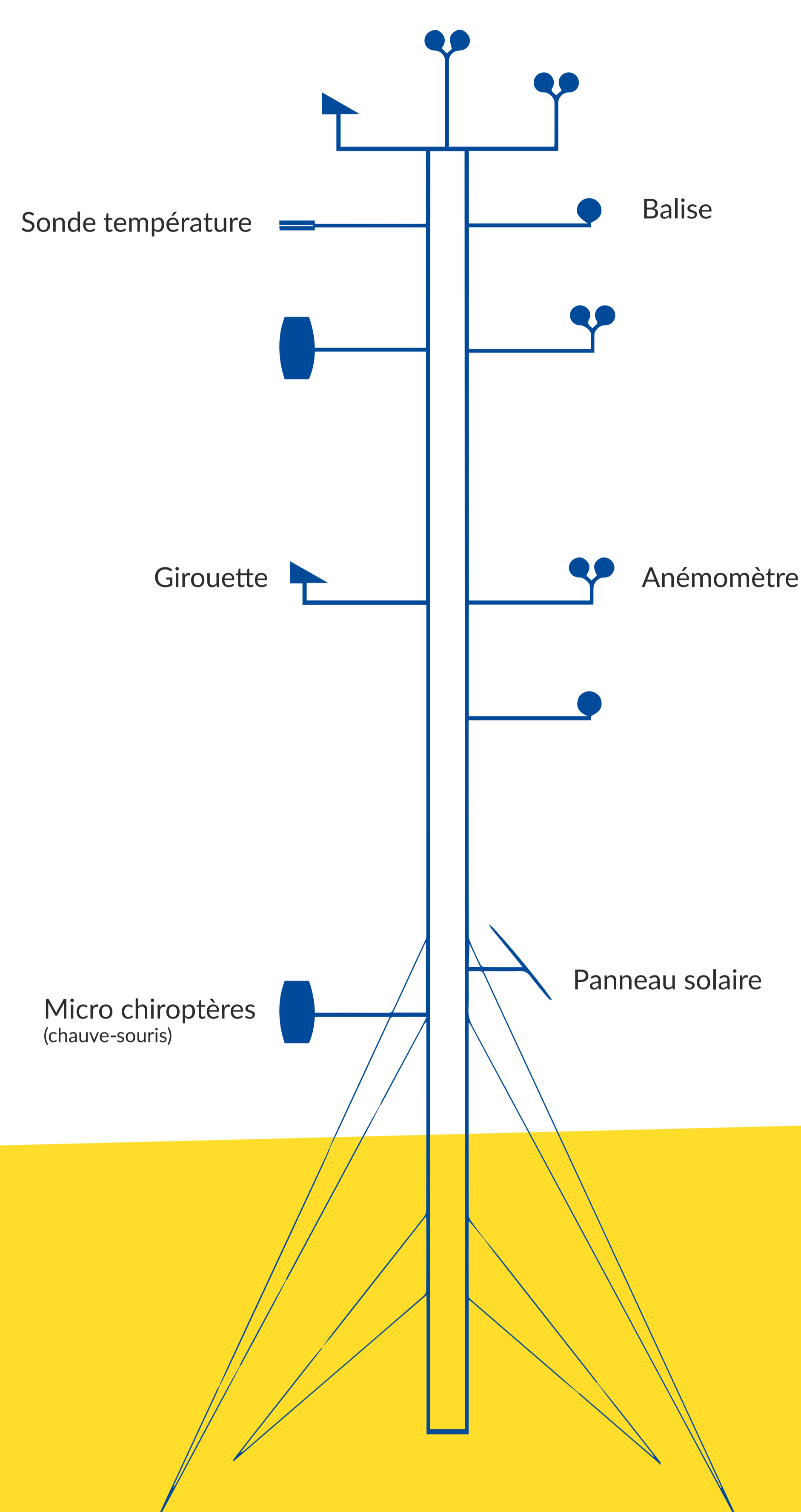
L'étude des vents

Dans le cadre du développement d'un projet éolien, l'étude des vents vise à vérifier si l'installation du parc est pertinente à l'emplacement identifié. Cette étude permet également de déterminer les modèles d'éoliennes les plus adaptés au territoire.

La méthodologie

Un mât de mesure a été installé sur la commune, il nous permettra de connaître et d'analyser :

- 1 La vitesse du vent : grâce à des anémomètres situés à différentes hauteurs
- 2 La direction du vent : grâce à des girouettes
- 3 L'activité des chauves-souris : grâce à des micros positionnés sur le mât



Le saviez-vous ?

La France est le premier pays d'Europe en gisement de vent pour l'éolien terrestre et le 2^{ème} (derrière les îles Britanniques) pour l'éolien en mer.

Si une éolienne fonctionne avec des vents d'une vitesse comprise entre 10 et 90 km/h (au-delà, elle s'arrête pour des raisons de sécurité), on estime que sa puissance maximale est atteinte pour des vitesses entre 30 et 40 km/h.



Pour plus d'informations :
www.projeteolien-mery-la-bataille.fr